

MAURICE DE NEUFMOUSTIER

PAR

Godefroid KURTH,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

*Discours prononcé dans la séance publique de la Classe des lettres
de l'Académie royale de Belgique, le 11 mai 1892.*



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES,
DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE,

rue de Louvain, 112.

1892

Extrait des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*,
3^e série, tome XXIII, n^o 5, 1892.

MAURICE DE NEUFMOUSTIER ⁽¹⁾

Le personnage dont j'entreprends de reconstituer la physionomie littéraire n'était guère connu jusqu'à présent que par son nom. Tout ce qu'on disait de sa vie et de ses œuvres n'était qu'un tissu de conjectures contradictoires, qui épaississaient l'ombre autour de lui au lieu de la dissiper. Il semblait qu'il fallût renoncer à y mettre un peu de clarté, et l'on ne voyait pas de motif suffisant pour dépenser beaucoup de travail autour de cette obscure

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 5^e série, t. XXIII, n^o 5, pp. 668-684, 1892.

La meilleure partie des documents sur lesquels je m'appuie dans cette étude se trouve dans mes *Recherches sur les origines de l'abbaye de Neufmoustier*, qui paraîtront dans la prochaine livraison des *Comptes rendus de la Commission royale d'histoire*.

mémoire. Aussi nos historiens littéraires ont-ils unanimement négligé de s'occuper de Maurice de Neufmoustier. On trouvera, peut-être, après m'avoir entendu, que j'aurais bien fait de les imiter. Toutefois, le nom de mon modeste héros est lié d'une manière si intime aux plus grands souvenirs de l'histoire du moyen âge, qu'ils lui prêteront peut-être quelque chose de leur puissant intérêt.

Il est curieux de voir comment, grâce aux progrès de la critique, les traces de l'activité littéraire de Maurice ont pu être relevées sur divers points avec une suffisante exactitude. D'une part, l'érudition contemporaine est parvenue à établir que la chronique d'Albéric de Troisfontaines, écrite pendant la première moitié du XIII^e siècle, dans un monastère de la Champagne, a reçu d'un moine de l'abbaye de Neufmoustier un certain nombre d'interpolations relatives à l'histoire de son couvent et de sa ville(1). D'autre part, l'étude critique du texte de Gilles d'Orval a permis de constater que l'ouvrage de cet auteur a été également interpolé par un moine de la même abbaye (2). Or, l'interpolateur de Gilles et celui d'Albéric ont travaillé, non seulement dans le même lieu, mais encore à la même date, et il est difficile de se dérober à l'idée qu'ils ont dû être un seul et même personnage. La frappante parenté que présentent les annotations de l'un et de l'autre vient donner un caractère de certitude à ces indices de

(1) Voir Scheffer-Boichorst dans la préface de son édition d'Albéric (*Pertz, Scriptor.* XXIII, pp. 651 et suiv.).

(2) Voir Heller dans la préface de son édition de Gilles d'Orval (*Pertz, Scriptor.* XXV, pp. 3 et suiv.).

leur identité. Mais, celle-ci établie, l'interpolateur cesse d'être un anonyme; il n'est autre que ce Maurice de Neufmoustier, à qui Gilles d'Orval avait envoyé sa chronique en le priant de la reviser. Et Maurice lui-même n'est plus tout à fait un inconnu pour nous, comme il l'était pour les érudits des siècles précédents. Grâce à l'obituaire de son abbaye, dont la première rédaction remonte au XIII^e siècle, nous possédons tout au moins une partie de son état civil, et nous sommes renseignés sur les principaux membres de sa famille. Voilà donc comment, de trois côtés à la fois, sont partis des traits de lumière qui, en venant se concentrer sur sa figure, me permettent d'en tracer une image désormais moins confuse.

La ville de Huy, patrie de Maurice, était, dès le XIII^e siècle, un foyer de riche et intense vitalité municipale. Aucune autre cité du pays de Liège n'eût pu lui disputer l'honneur d'être la seconde capitale de la principauté. Sa proximité de Liège et la solidité de sa citadelle en faisaient, dans les temps troublés, un refuge excellent pour le prince et pour le chapitre; la beauté de son site et les ressources variées qu'elle offrait y retenaient par l'agrément de la vie ceux qu'elle avait attirés par l'espoir de la sécurité. « Nulle part, au dire d'un Liégeois qui devait devenir pape sous le nom de Grégoire X, on n'aurait pu trouver si bon château avec si bonne ville, ni si bonne ville avec si bon château (1) ». Aussi Huy était-il, de temps immémorial,

(1) Note de Maurice dans Gilles d'Orval, I, 17 (*Pertz, Scriptor.* XXV, p. 18).

un séjour de prédilection pour les souverains. Sans remonter jusqu'à saint Domitien ni même à Théoduin, qui, tous les deux, avaient voulu y laisser leurs cendres, nous voyons, à l'époque dont nous parlons, Hugues de Pierrepont mourir à Huy en 1229, et ses successeurs, Jean d'Aps, Robert de Langres et Henri de Gueldre, y faire de longues et fréquentes résidences. A ces visites répétées de ses princes, la ville devait une situation politique des plus enviables. Sa charte communale, qui date de 1066, était la plus ancienne de l'Europe. La prospérité de son commerce et celle de son industrie marchaient de pair avec son développement politique. Les pelletiers de Huy formaient une corporation riche et puissante; quant à ses orfèvres, l'un d'eux, Godefroid de Claire, est arrivé à la gloire; un autre, Renier, ne la mérite pas moins, s'il est vrai qu'il soit l'auteur des célèbres fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, attribués d'ordinaire à Lambert Patras de Dinant (1). Quant à la vie religieuse, elle était des plus

(1) (1137) Alberonis leodiensis episcopi jussu Renerus aurifaber hoyensis fontes eneos in Leodio fecit mirabili imaginum varietate circumdatos stantes super XII boves diversimode se habentes (*Chronicon Gemblacense*, à la Bibliothèque royale de Bruxelles ms. 3803). Si, comme il y a tout lieu de le croire, le chroniqueur du XIV^e siècle qui écrit ceci veut parler des fonts baptismaux qui sont aujourd'hui à Saint-Barthélemy, il faut reconnaître qu'il est contredit par un document bien plus digne de foi : le *Chronicon rhythmicum* de 1118, qui dit positivement que les fonts furent faits sur l'ordre de Hillinus, abbé de Sainte-Marie. Tous les historiens liégeois, et en particulier Gilles d'Orval et Jean d'Outremeuse, ont suivi la version du *Chronicon rhythmicum*. — Voir un travail approfondi sur l'histoire de ces fonts dans J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège*, 2^e édition, Bruges, 1890, in-4^e, pp. 28-33.

florissantes. Dans l'enceinte de la petite ville se pressaient dix-huit églises paroissiales, sans compter le couvent des Frères Mineurs, qui fut bâti en 1234 (1). La piété et la dévotion des habitants étaient ardentes; plusieurs avaient un grand renom de vertu et de sainteté. De ce nombre étaient Théodore de Celles, fondateur de l'ordre des Croisiers, dont Huy avait l'honneur de posséder la maison mère; sainte Ivette, qui, veuve à dix-huit ans, consacra le reste de son existence au service des lépreux; saint Abundus, le célèbre ascète cistercien de Villers, et sainte Isabelle, qui partage avec sainte Julienne la gloire de s'être employée à fonder la fête de l'Eucharistie. Cette riche efflorescence du sentiment religieux s'harmonisait avec une passion très vive pour les libertés populaires, dont Huy était aussi jalouse que Liège, et pour la défense desquelles ses bourgeois étaient toujours prêts à verser leur sang. Au surplus, quand les intérêts de la commune ou ceux de la chrétienté ne les appelaient pas aux armes, ils déployaient une gaieté et une belle humeur dignes de la riante contrée qui était leur patrie. Les divertissements populaires y étaient pleins de verve et d'entrain, et je ne crois pas que, dans aucune localité du pays, on se soit amusé avec un plus cordial et plus joyeux abandon, comme en font foi plusieurs passages caractéristiques de nos vieux chroniqueurs.

Tel est le milieu dans lequel Maurice naquit, si je ne

(1) C'est la date donnée par Jean d'Outremeuse : *Ly myreur des histours*, V, 211, et, d'après lui sans doute, par Mélat, *Histoire de la ville et chasteau de Huy*, p. 14. Avec son inexactitude ordinaire, Gorrisson écrit 1228. (*Histoire de la ville et du châteaue de Huy*, p. 328.)

me trompe, pendant les premières années du XIII^e siècle. Il appartenait, du côté maternel, à une vieille famille hutoise. Son grand-père, Morantius, lui avait légué son nom, que les moines de Neufmoustier paraissent avoir latinisé sous la forme Mauritius (1). Sa grand-mère s'appelait Rascendis (2) Sa mère, Marie, était une personne pieuse, dont nous savons qu'elle avait fait une fondation pour l'entretien du luminaire qui brûlait dans la crypte de l'église de Neufmoustier pendant le temps pascal (3). Son père, Jean de Scalletin, était, s'il en faut croire son nom, un immigré : aussi ses ascendants ne figurent-ils pas dans le nécrologe de l'abbaye (4). Celui-ci nous fait encore con-

(1) *XII kal. septemb.* Obiit Mauritius qui et Morantius avus Mauritii sacerdotis fratris nostri pro quo habemus XXX denarios in die anniversarii sui in refectioe fratrum super unam domum sitam retro sanctum Severinum.

Nécrologe de Neufmoustier, f. 88 r.

(2) *Obitus Rascendis ave Mauritii pro qua habemus XXX denarios in die sui anniversarii.*

Copie moderne du nécrologe, f. 45 r.

(3) *XII kal. octobris.* Obitus Marie matris Mauritii sacerdotis fratris nostri pro qua habemus octo solidos leodienses in die anniversarii sui in refectorio fratrum accipiendos super domum sitam in introitu macelli Hoyensis. Ibidem ipsa instituit recipi tres solidos annui census ad opus luminaris cerei in cripta ab hora servitii Parasceves usque in octavas Pasce continue lucendi.

Nérol., f. 87 v.

(4) *III non. decemb.* Commemoratio Johannis de Scalletin patris Mauritii sacerdotis pro quo habemus tres solidos leodienses in die anniversarii sui in refretorio (*sic*) fratrum super domum sitam ante pontem sancti Mauri.

Ibid., f. 92 r.

naître un frère de Maurice, nommé Jean (1). La famille devait être dans l'aisance, puisque les anniversaires fondés pour ses membres dans l'église de Neufmoustier étaient payés sur diverses maisons de Huy, situées, l'une devant le pont Saint-Maur, une autre à l'entrée de la Boucherie, une troisième derrière l'église Saint-Séverin, une quatrième dans la Chavée. Comme le montrent ces diverses fondations, les relations des parents de Maurice avec Neufmoustier étaient déjà anciennes, et lui-même, en choisissant cette maison pour y faire profession de vie religieuse, est probablement resté fidèle à quelque vieille affection de famille.

Située au nord-est de la ville, sur les bords de la Meuse, l'abbaye de Neufmoustier appartenait à l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin. Elle avait été fondée en 1101 par Pierre l'Ermite, au retour de la première croisade, avec le concours de Conon de Montaigu et de son fils Lambert de Clermont, ainsi que de plusieurs bourgeois de Huy (2). Ce ne fut, dans l'origine, qu'un modeste prieuré, dont les débuts obscurs semblent avoir été assez pénibles ; c'est seulement en 1130 qu'elle fut consacrée par l'évêque de Liège, Alexandre, et elle n'a gardé aucun de ses diplômes antérieurs à cette date. Toutefois, les libé-

(1) *III id. septemb.* Obiit Mauritius sacerdos frater noster.

Nérol. f. 87 r.

Decemb. Obitus Joannis fratris Mauritii fratris nostri, pro quo habemus tres solidos super domum Oliveri sutoris in scavata.

Copie moderne, f. 45 r.

(2) V. la note de Maurice de Neufmoustier dans Albéric de Troisfontaines, a. 1101 (Pertz, *Script.*, XXIII, p. 813).

ralités ne lui firent pas défaut par la suite, et lorsqu'en 1178 le pape Alexandre III confirma ses possessions, celles-ci s'étendaient déjà sur un nombre considérable de localités (1). Les honneurs lui vinrent avec les richesses : en 1208, cédant aux sollicitations de plusieurs hommes éminents qui appartenaient à l'ordre des chanoines réguliers, et parmi lesquels il y avait le célèbre Jacques de Vitry, l'évêque Hugues de Pierrepont éleva le prieuré au rang d'abbaye (2).

Maurice entra à Neufmoustier quelque temps après ces événements. Nous savons qu'il y écrivait déjà sous la date de 1230 (3), et nous voyons, d'autre part, que son existence s'y est prolongée au moins jusqu'en 1251 (4).

Ce fut une vie d'études et de contemplation, comme l'était celle de tout chanoine régulier, relevée, à ce qu'il paraît, par un goût très vif pour l'histoire et l'archéologie. Maurice était familiarisé avec les principaux chroniqueurs du moyen âge; les quelques notes qui nous res-

(1) Le diplôme de l'évêque Alexandre I et la bulle du pape Alexandre III se trouvent en original aux Archives de l'État à Liège; je les publierai ultérieurement.

(2) Voir la note de Maurice de Neufmoustier dans Albéric de Troisfontaines a. 1208 (Pertz, *o. c.*, p. 888).

(3) Voir la note de Maurice de Neufmoustier dans Gilles d'Orval, III, 10 (Pertz, *Scriptor.* XXV, p. 88) combinée avec une autre du même dans le même I, 14 (Pertz, *ibid.*, p. 17). Il résulte de celle-ci que celle-là a été rédigée en 1230.

(4) En effet, la chronique de Gilles d'Orval, qui fut envoyée à Maurice après son achèvement, fut terminée, comme nous l'apprend l'auteur lui-même, *ad finem anni Domini 1251, quando calamo silentium imposuimus*. (Gilles d'Orval, III, 107, dans Pertz, XXV, p. 129).

tent de lui attestent un riche et solide fonds de lectures (1). Il n'était pas moins au courant des traditions locales sur l'origine de sa ville et de son monastère, qu'il avait apprises, celles-là dans les récits de ses parents, celles-ci dans la lecture des chartes et dans la conversation des vieux moines. Au surplus, les relations intellectuelles ne manquaient pas entre les divers groupes ecclésiastiques et religieux dont Huy était le centre, et je me persuade que les goûts de Maurice étaient partagés par plus d'un de ses confrères hutois. Il y avait notamment, à la collégiale Notre-Dame, un chanoine instruit et lettré du nom de Godin (2), qui avait conquis le titre de *maître*, et qui comptait parmi les grands amis de Neufmoustier. Nul doute qu'il n'ait été un familier de Maurice, qui nous a conservé son nom ainsi qu'un poème de sa façon. Les mêmes relations intellectuelles rattachaient les solitaires de Neufmoustiers aux cisterciens d'Orval, qui avaient leur refuge à l'extrémité opposée de la ville, du côté de Griange (3). Par l'intermédiaire de ce refuge, Huy et ses maisons religieuses étaient en communication, non seulement avec l'abbaye d'Orval, mais encore avec celle de Troisfontaines,

(1) On y voit qu'il avait lu Bede le Vénérable (Gilles d'Orval, I, 14), Sigebert de Gembloux, Jacques de Vitry et les autres chroniqueurs de la croisade (Gilles d'Orval, III, 17).

(2) *X kal. jun.* Obitus magistri Godini canonici hoicensis qui nobis extitit multum familiaris et amicus, pro quo habemus in die anniversarii sui VI sol. quos accepimus.

Nécrologe de Neufmoustier, f. 77 v.

(3) Sur ce refuge d'Orval, dont il est fait mention dès 1209, et sur les biens de l'abbaye d'Orval à Huy et dans les environs, voir Goffinet, *Cartulaire d'Orval*, pp. xxxiii-xxxv.

dont Orval était une colonie. Huy fournit plus d'une recrue à ces deux monastères, et, en particulier, trois abbés à Orval; Orval, de son côté, s'associa fréquemment aux actes de la vie religieuse de Huy.

Cette circonstance jette peut-être quelque lumière sur l'amitié qui rattache Maurice au célèbre chroniqueur Gilles d'Orval. Les deux moines n'ont pu se lier et avoir des relations intimes qu'à condition d'avoir vécu dans le même milieu, et ce milieu n'a pu être que la ville de Huy. Si l'on réfléchit que Gilles était un enfant du pays de Liège, et que sa chronique, même antérieurement à la revision de Maurice, nous fournit la preuve qu'il était très bien renseigné sur les choses hutoises, on verra peut-être, dans le refuge en question, le lien entre lui et l'abbaye cistercienne dont il a pris le nom.

Quoi qu'il en soit, et à quelque date qu'il faille placer l'origine de leurs relations, il n'est pas douteux que les deux amis ne se soient souvent entretenus de leur études de prédilection, et nous voyons que le chroniqueur devait avoir grande confiance dans l'érudition de Maurice, puisqu'il ne craignit pas de soumettre son livre à sa censure et à ses corrections.

Ce qui dut singulièrement stimuler le goût de notre chanoine pour les recherches historiques, ce furent les grands souvenirs qui se rattachaient à la fondation de son foyer religieux. L'étonnante figure de Pierre l'Ermite, qui, après avoir rempli le monde du bruit de sa gloire, était venu mourir dans la solitude de la vallée de la Meuse, était bien faite pour fasciner l'esprit du jeune moine qui priait et rêvait auprès de son tombeau. Ce n'est pas cependant que la mémoire de cet homme extraordinaire fût restée bien vivante parmi ses moines. Il dormait, un peu oublié, dans la tombe modeste qu'il s'était choisie en dehors

de l'église de Neufmoustier, sous la gouttière même de l'édifice sacré. Le bruit qui se faisait autour de sa mémoire, l'éclat légendaire dont elle brillait dans les récits d'un Albert d'Aix et d'un Guillaume de Tyr, ne semblaient pas arriver jusqu'à sa paisible solitude. Qui sait même si, le silence continuant à se faire sur l'ermitte là où était son tombeau, la postérité n'aurait pas fini par ignorer totalement ce qu'il était devenu ?

C'est Maurice qui épargna cet affront à sa mémoire. Lui aussi ne semble pas s'être douté d'abord de la signification historique du nom qui ouvrait les annales de ce monastère. Tout me porte à croire que c'est Jacques de Vitry qui lui inspira son culte pour la mémoire de ce mort oublié. Jacques était lui-même le Pierre l'Ermite de son temps; il avait prêché deux croisades avec cette chaleur d'enthousiasme et cette puissance d'entraînement que ses contemporains considéraient comme un don d'en haut (1), et il semblait faire revivre en sa personne le prédicateur légendaire de la grande époque. Or, Jacques de Vitry était un familier de Neufmoustier; c'est lui, nous l'avons vu, qui avait obtenu son érection en abbaye, et depuis lors, jusqu'à son départ pour Rome, il y revint souvent. Il y était le jeudi saint de l'année 1229, qui tombait le 12 avril, pour consacrer les huiles saintes, et il lui fut donné ainsi d'assister à la mort de son illustre ami, l'évêque Hugues de Pierrepont, qui rendit le dernier soupir dans le château de Huy (2).

(1) Voir sa Vie de sainte Marie d'Oignies, dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, t. IV, de juin.

(2) REINER, *Annales*, a. 1229 (Pertz, XVI, p. 680), Albéric de Troisfontaines, a. 1229 (Pertz, XXIII, p. 925); Gilles d'Orval, 111, 98 (Pertz, XXV, p. 122).

Au cours de ses fréquentes visites à Neufmoustier, il y apporta probablement lui-même un exemplaire de son *Histoire de la Terre sainte*. On peut deviner avec quel respect, avec quelle ferveur Maurice dut lire ce livre du grand homme auquel sa maison s'honorait de fournir l'hospitalité, et qui était la gloire de l'ordre tout entier! Cette lecture fut pour lui une révélation. L'Europe tout entière s'ébranlant comme si elle avait été arrachée à ses assises, l'Orient et l'Occident se disputant dans un duel séculaire la possession d'un tombeau, ce tombeau tour à tour conquis, gardé, revendiqué par les armes de toute la chevalerie chrétienne, et tous ces prodigieux événements, les plus grands qu'eût enregistrés l'histoire du monde, accomplis sous les auspices de l'homme qui dormait dans le cimetière de Neufmoustier, quelle vision et quel rêve pour l'âme de notre religieux! Il voua un culte à cette mémoire oubliée, il chercha ses traces dans les autres chroniques de la croisade, et, graduellement, il vit surgir devant ses yeux la figure pathétique du vieillard inspiré, dont la légende lui présentait les traits idéalisés dans l'aurore d'une gloire impérissable.

Dès lors, il n'eut pas de repos qu'il n'eût fait rendre à l'illustre fondateur de Neufmoustier les honneurs solennels qui étaient dus à sa gloire, et que réclamait le nom de la maison. Entraînés par lui, l'abbé Herman et les autres moines finirent par s'associer à son enthousiasme, et il fut décidé enfin que l'on procéderait à la translation des cendres de Pierre l'Ermite. Ce dut être un beau jour pour Maurice que le 15 octobre 1242, où eut lieu l'imposante cérémonie! Le monastère tout entier assista à l'exhumation. Si je ne me trompe, c'est Maurice lui-même qui descendit dans la fosse ouverte, et qui, de ses mains, en retira les restes précieux. Le corps du vénérable prieur était,

chose remarquable, dans un assez bon état de conservation. Sur sa tête, rasée à la manière des moines, on distinguait encore une abondante couronne de cheveux blancs et frisés qui courait tout autour de sa tonsure cléricale, et sur ses reins on retrouva un vêtement dans lequel ont crut reconnaître un cilice de poils de chameau. Les reliques furent transportées en grande pompe, et au son des cloches, dans l'église du monastère, où, après un service solennel chanté par l'abbé et le prieur, elles furent déposées dans la crypte, devant l'autel des apôtres saint Philippe et saint Jacques: A côté d'elles, en signe de sacerdoce, on déposa un calice rempli de vin pur, puis on ferma la tombe et on la recouvrit d'une pierre plate, portant l'image de Pierre dans l'encadrement d'une épitaphe de quatre vers léonins, qui sont peut-être de la composition de Maurice. La fête, on peut le croire, n'avait pas été exclusivement une fête monastique: toute la ville de Huy dut y prendre part, et maître Godin, l'ami de la maison, voulut célébrer la mémoire de Pierre dans un poème de sa façon, que Maurice nous a conservé.

Tels furent les honneurs que Neufmoustier rendit à la mémoire de son patron sur les instances de Maurice. Cette mémoire, désormais rajeunie, ne fut plus exposée à l'oubli. Bien plus, elle devint l'objet d'une vénération qui alla croissant avec les années, et les moines de l'abbaye n'attendirent pas longtemps pour inscrire le nom de Pierre l'Ermite sur le catalogue de leurs saints. Je l'y trouve déjà dans un inventaire manuscrit du XV^e siècle, qui me montre aussi qu'on y vénérât ses reliques (1).

Maurice ne se contenta pas d'avoir rappelé aux moines de son couvent leur plus précieux souvenir de famille, il

(1) Conservé au dépôt des Archives de l'État, à Liège.

voulut aussi qu'on n'ignorât pas, au dehors, quelle maison avait la gloire de posséder les restes mortels du patriarche de la croisade. Bien qu'il n'ait rien écrit lui-même, il a, comme je l'ai indiqué plus haut, recouru à un procédé plus modeste et tout aussi sûr pour faire parvenir ses informations à la postérité. L'ordre de Cîteaux possédait à cette époque deux grandes chroniques : l'une, qui affectait l'allure d'une histoire universelle, et dont l'auteur était le moine Albéric de Troisfontaines; l'autre, qui se contentait du caractère plus modeste d'une chronique nationale, et à laquelle travaillait Gilles d'Orval, l'ami de Maurice. Toutes les deux passèrent par les mains de Maurice avant leur entier achèvement, et la seconde lui fut soumise de nouveau lorsque l'auteur y eut ajouté son troisième et dernier livre.

C'est ainsi que Maurice confia aux pages tracées par ses amis les souvenirs de Neufmoustier, qui, autrement, se seraient perdus sans écho. Il raconta dans les marges d'Albéric, sous les dates de 1101, de 1116, de 1208 et de 1236, l'histoire de la fondation de son couvent par Pierre l'Ermite, des faveurs spirituelles dont il fut l'objet de la part du patriarche Arnulf de Jérusalem, de sa dédicace en 1130, de son érection en abbaye à la date de 1208, et de ses différents prieurs et abbés jusqu'à Herman, qui fut intronisé en 1236. Il y ajouta quelques autres détails curieux touchant l'histoire locale de Huy, et dont le dernier est relatif à une inondation de la Meuse qui eut lieu le 25 janvier 1237 (1).

(1) Au total, on peut porter à dix-neuf le chiffre des notes ajoutées par Maurice à Albéric de Troisfontaines; elles sont réparties sur les années 626, 899, 1033, 1066, 1073, 1091, 1101, 1129, 1130, 1235, 1240 (*Histoire littéraire de France*, t. XVIII, p. 289, note 1).

lysant une des chartes de son abbaye, il lui est arrivé de commettre une assez forte bévue. Par contre, il est d'une exactitude remarquable et d'une grande précision dans la description des monuments, ainsi que des sites naturels. Avec cela, il ne manque pas de sagacité dans la conjecture, et il indique d'une manière ingénieuse tous les matériaux dont il dispose. Des travaux qu'on faisait de son temps au château de Huy ayant ramené au jour un certain nombre de médailles romaines en argent, il parvint à s'en procurer une, qui, à ce qui paraît, offrait la tête d'un empereur avec cette inscription : *Antoninus piissimus imperator*. Il y trouva la preuve, ou, tout au moins, la confirmation de la tradition hutoise sur l'antiquité de la ville, et qui sait si la légende qui en attribue l'agrandissement à Antonin ne repose pas uniquement sur une conjecture qu'il aura faite sur cette monnaie? Le même scrupule d'antiquaire, la même sollicitude pour les choses du passé se retrouvent dans sa description du tombeau de Théoduin : il est rare de rencontrer, à une date si reculée, un pareil souci de l'exactitude dans le détail archéologique. Dans presque chacune de ses notes se trahit l'âme d'un homme qui trouve une joie intime à revivre le passé de sa ville et de son abbaye, et à ne pas en laisser perdre le souvenir à la postérité.

Tel fut le chanoine Maurice. Il a été le plus ancien annaliste de la ville de Huy, il a été le seul chroniqueur du moyen âge qui nous ait renseignés sur les derniers jours de Pierre l'Ermite. A ce double titre, il méritait de n'être pas oublié. En a-t-il d'autres, et serait-il, notamment, l'auteur d'un ouvrage roulant sur des matières non historiques, que le P. Stephani affirme avoir vu en manuscrit à l'abbaye d'Orval, mais qu'il ne paraît pas avoir examiné

Plus tard, en 1251, lorsque Gilles d'Orval lui envoya le troisième livre de sa chronique, dans lequel il raconte les faits survenus depuis 1048 jusqu'à son temps, Maurice eut l'occasion de narrer aussi, à l'endroit où Gilles mentionnait le souvenir de Pierre l'Ermite, toute l'histoire de la translation, que j'ai reproduite ci-dessus d'après lui-même. Il y ajouta de plus quelques autres notices (1).

Ces renseignements anonymes, confiés par notre modeste annaliste à deux écrits étrangers, s'y sont comme fondus, et on a longtemps méconnu leur provenance. Pourtant il n'avait pas plus cherché à dissimuler qu'à mettre en relief sa qualité de moine de Neufmoustier, mais précisément cette ingénuité a longtemps égaré la postérité. Ses notes, qu'on n'était pas en état de démêler, ont fini par communiquer sa personnalité au texte même dans lequel il les intercalait. Le mystère est à présent éclairci.

Nous avons affaire, en Maurice, à un pieux et zélé gardien des grands souvenirs de sa maison, à un intelligent et savant collectionneur des traditions de sa ville natale. Il ne serait pas sans intérêt de l'étudier dans l'ensemble de son œuvre, si l'on peut désigner de ce nom ambitieux ses quelques annotations. On y verrait un homme bien au courant de son histoire locale, doué d'un sens archéologique remarquable, et s'intéressant beaucoup, soit par patriotisme, soit par goût naturel, à ce que nous appellerions aujourd'hui le *Folk-Lore*. Il n'est pas exempt de distractions, et, en ana-

(1) Les notes de Maurice à Gilles d'Orval sont au nombre de quatorze; on les trouve aux passages suivants de ce chroniqueur : I, 14, 17, 19, 30, 32, 39; II, 34; III, 10, 17 (deux fois), 24, 106.

de près (1)? Je ne saurais le dire, et il est possible que l'attention des érudits soit encore ramenée quelque jour devant cette physionomie à moitié effacée. De toute manière, l'histoire ne sera que juste en réservant au nom du modeste archéologue hutois une petite place à côté de celui de Pierre l'Ermite, dont il a tiré le corps de la tombe et les derniers jours de l'oubli.

(1) Je lis dans Villenfagne : « Le même P. Stéphani a vu, dans la bibliothèque de l'abbaye d'Orval, une production manuscrite sur velin, assez volumineuse, de Mauritius. Une analyse de cette production a été envoyée par un moine d'Orval à l'abbé de Polling, en Bavière. Cet abbé, qui était à la tête d'un riche monastère de chanoines réguliers, travaillait à l'histoire littéraire de son ordre; il avait mis la dernière main à ce grand ouvrage, lorsque des événements aussi extraordinaires qu'ils ont été funestes vinrent bouleverser l'ancien corps germanique. La production de Mauritius ne concernait pas l'histoire. » *Recherches sur la ci-devant principauté de Liège*, Liège, 1817, t. II, p. 448).